

## Compte-rendu de la réunion de quartier

**De la rue de la Planche, rue du haut de la Planche, rue du Moulin,**

**Rue du Moulin de Fontaine, rue de la Taupine, allée du Barrage**

**Rue de Cordon et Meillant (côté Soignolles)**

**Samedi 20 mai 2017**

### Voici les thèmes qui ont été abordés :

- Peut-on installer un miroir :
  - Rue de la Planche dans le virage près du transformateur
  - Rue de la Taupine au croisement de la rue du Haut de la Planche
- Peut-on nettoyer le miroir déjà installé rue du Moulin
- Faire un stationnement alterné rue de la Planche, car les véhicules stationnent des 2 côtés et gênent la circulation
- Demande d'éclairage rue du Haut de la Planche (proche du n° 70). Cette zone sombre donne un sentiment d'insécurité aux résidents de ce secteur qui font savoir que des individus à 2 roues s'amuse à effectuer des aller/retours sur 2 roues le soir, ce qui occasionne des nuisances sonores
- Demande de mise en place d'un système mutualisé pour l'entretien des jardins des personnes du 3<sup>e</sup> âge
- 14 rue de la Planche : clôture donnant sur la rue du haut de la planche : le mur est fissuré par la route en contrebas. Son assurance lui a dit de se rapprocher de la mairie car son mur n'a pas à soutenir la route de la commune
- Passerelle piétonne au gué de Cordon : un candélabre avait été enlevé en 1999 (tempête) et n'a jamais été remis
- 9 rue de la Planche : retirer le banc au bord de la rivière pour que la tonte puisse être faite
- Rue de la Planche : ruissellement de sources après le virage et vers le n° 64
- A quand la fibre optique ?
- A quand l'enfouissement des réseaux ?
- 50 rue de la Planche : cuvette sur la chaussée, ça se creuse

- Pose de ralentisseurs rue de la Planche avant et après le virage car vitesse excessive notamment le week-end
- Déchets jetés en bord de route (canettes, bouteilles, restes Mc Do )
- Aux alentours du n° 41 rue de la Planche les poubelles ne sont jamais rentrées, remorque ... Retirer épaves dans la rue de la Planche - une voiture opel verte stationnée sans bouger depuis plus d'un mois minimum
- Balayage de la rue inutile et sûrement coûteux, les gens effectuant des travaux salissent et ne remettent pas en état
- Aboiements des chiens trop fréquents, les gens ne respectent pas non plus les horaires pour bricoler ou tondre
- Peut-on obliger les gens à débroussailler et nettoyer aux abords des clôtures voisines : recrudescence de rats et de souris
- Demande de coupe d'herbe plus fréquente dans la rue de la Planche
- Au n° 3 de la rue du Moulin est-il possible de faire enlever les résineux (bord de route) par un arrêté du Maire (chenilles processionnaires)
- A l'angle de la rue du Moulin et de la rue du Moulin de Fontaine, un arbre gêne la visibilité, à qui appartient-il, est-il possible de le faire enlever ?
- La connexion Internet est faible (vers le 14 rue de la Planche) à quand la fibre ? Demande de plusieurs personnes
- problème de regard devant le n° 1 de la rue de la Planche ?
- boucher les trous de la rue du Moulin (nids de poule)
- Lumière du passage au 53 rue de la Planche (marches)
- Marquer les places de stationnement sur le parking communal
- Mettre un dos d'âne dans le virage de la rue de Cordon
- Moissy : possibilité de ramassage de cars (cela existe entre Guignes et Moissy)
- Y a-t-il un décret communal interdisant les caravanes sur la commune
- Des personnes jouent aux boules rue de la Planche et il est difficile de circuler

**Ces questions seront traitées et résolues en fonction de leur faisabilité.  
Nous remercions les personnes qui ont participé à cette réunion avec les  
élus.**